

73 n. 34

Rome, 31 October 1973

This week:page

1. LA SEMAINE MISSIOLOGIQUE DE NAIUR (20 - 25 Août 1973) 667
"LIBERTE ET RESPONSABILITE DE LA FEMME EN MISSION" par Sr. Marie-José Dor, SA
2. LES NOUVELLES FORMES DE MINISTERES DANS LES COMMUNAUTES CHRETIENNES 674
Rapport rédigé par le R.P. Maertens, CICM sur le Colloque "PRO MUNDI VITA" 1973.
3. List of DOCUMENTS of the PRO MUNDI VITA COLLOQUIUM 1973, available at SEDOS 682
for consultation.
4. EXECUTIVE COMMITTEE - Agenda for the 9th. November meeting 684

Coming events:Group I:

EVANGELISATION AND EDUCATION TODAY	5.11.1973	16.00	SEDOS SECRETARIAT
------------------------------------	-----------	-------	-------------------

Group II:

STUDY OF SYNOD DOCUMENT AND PRIORITIES	7.11.1973	16.00	" "
EXECUTIVE COMMITTEE	9.11.1973	16.00	" "

**

Sincerely yours,

Fr. Leonzio BANO, fscj.

VIA DEI VERBITI, 1. 00154 ROMA, C. P. 50. 80. TEL. 571350

LA SEMAINE MISSIOLOGIQUE DE NAMUR (20-25 Août 1973)

Cette année, le thème de la 43^e Semaine missiologique, tenue à Namur, était "Liberté et Responsabilité de la FEMME EN MISSION". Le travail de la Semaine a duré quatre jours pleins. Trois exposés seulement ont été donnés sur le sujet, le reste du temps étant consacré aux carrefours. Plusieurs communications présentées au cours du travail ont été très appréciées. Pour les carrefours, les participants avaient été répartis selon les pays où chacun d'eux travaillait : Asie, Amérique Latine, trois groupes pour l'Afrique sub-saharienne, et un pour les pays islamiques.

Le premier exposé a été fait par Miss Margaret Deyes, de l'Eglise d'Ecosse, qui occupe un poste de grande responsabilité au Ministère des Finances à Londres. Son exposé sur la situation de la femme dans le monde était clair, précis, objectif, très documenté, mais peut-être plus statistique que psychologique, et certains l'ont regretté. Il soulignait spécialement le nombre encore peu important de femmes dans certaines charges soit dans le domaine technique soit dans la politique. Le rapport faisait aussi remarquer la disparité des salaires entre hommes et femmes pour un même travail et des responsabilités analogues.

Le tableau d'ensemble ainsi brossé était assez impressionnant, et il n'a pas été accepté par tous, surtout par la minorité masculine de l'assemblée : 20 sur 110 participants - petit nombre qui a été remarqué. Était-ce crainte de se trouver perdu dans une problématique inconnue et trop étroitement limitée au monde féminin ? Ou tout simplement signe que le sujet intéressait moins que les autres années ? ...

Le deuxième exposé devait nous présenter "la Femme dans le Nouveau Testament". Mlle Jaubert de l'Université de Paris IV a fait remarquer que nous posions là aux textes des questions que les auteurs ne se posaient pas et donc qu'il ne faudrait pas s'étonner si les réponses restaient vagues.

Elle releva d'abord brièvement la place des femmes dans l'Histoire du Salut, à travers la généalogie de l'Évangile de Matthieu, soulignant que les quatre femmes qui y sont nommées ont toutes exercé une initiative personnelle et responsable pour assurer la descendance de Juda, ou un rôle politique comme Bethsabée qui, en provoquant le couronnement de Salomon, réalise la promesse faite par Nathan. Elle mentionna ensuite rapidement que ce sont Marie et Elisabeth qui, dans leur être de femmes, ont connu les premières la venue du Sauveur, et ce sont des femmes qui, les premières ont annoncé sa Résurrection et en ont été les apôtres.

Mlle Jaubert s'est surtout arrêtée aux épîtres de St Paul, disant combien remarquable est le nombre de femmes auxquelles l'Apôtre envoyait des salutations et surtout le fait qu'il les appelait ses coopératrices, ses collaborateurs dans l'œuvre du Seigneur. Elle montra ainsi que, dès le début de l'ère chrétienne, le rôle et l'importance de la femme dans l'appostolat, dans la transmission du Message, ont été reconnus sans difficulté. La conféren-

cière ici n'est pas entrée dans des problèmes d'exégèse qui posent un point d'interrogation sur l'origine de certains textes : sont-ils Pauliniens ou plus tardifs ? Par contre, le même saint Paul devient très sévère lorsqu'il s'agit de la position de la femme dans le culte comme dans la société familiale. Et Mlle Jaubert souligna que s'il se sentait très libre lorsqu'il s'agissait d'annoncer la Parole de Dieu, il se retrouvait très dépendant de la sociologie et de l'éducation juives en ce qui concerne l'ordonnance des cérémonies ou de la cellule familiale. Est-ce tellement différent de ce que nous vivons à l'heure actuelle dans l'Eglise?

Le Père Masson m'avait demandé de faire le troisième exposé sur "Les nouveaux aspects de l'apostolat de la religieuse missionnaire". Je n'ai pas voulu limiter ma réflexion aux seuls pays d'Afrique où s'exerce notre apostolat, mais j'ai fait une très rapide enquête auprès des Supérieures générales dont l'activité missionnaire est étendue à d'autres continents. Le Père Masson avait, de son côté, demandé la relation de quelques expériences précises, et j'ai aussi puisé dans le bulletin de SEDOS, notamment la relation de la réunion des Religieuses du Sud-Est Asiatique à Hong-Kong. La première chose qui m'a frappée dans cette étude rapide, c'est la convergence des expériences réalisées malgré la diversité des situations dans les différents continents.

De cet exposé ressortait un double aspect de la question posée : tout d'abord, l'évolution de la Mission et spécialement ses conséquences sur l'apostolat de la religieuse dans les pays de mission. C'est plus particulièrement ce qu'envisageait la Semaine de Missiologie. Mais on ne pouvait éviter d'aborder le second aspect : l'évolution de la situation de la femme dans le monde et la prise de conscience d'une inégalité fondamentale entre hommes et femmes à presque tous les niveaux et très spécialement dans l'Eglise. Si l'on en juge par les conclusions des différents carrefours, c'est cet aspect-là qui a prévalu et les vœux exprimés par les groupes étaient clairs; on y sentait même une certaine violence contenue.

De l'évolution du travail de la religieuse missionnaire dans ces dernières années, deux lignes pourraient être retenues : une participation à l'évolution des pays plus insérée, soit dans une collaboration au développement, soit dans une animation sociale qui va dans la ligne d'une conscientisation. En second lieu, une participation de plus en plus valable et responsable au travail pastoral et à la christianisation en profondeur des milieux les plus pauvres, ce qui semble être une exigence de notre époque dans quelque région que ce soit.

Entre ces deux lignes il y a évidemment de nombreuses interactions: la conscientisation et l'animation sociale doivent s'accompagner de christianisation; et il est impossible de faire une évangélisation en profondeur sans éveiller le sens de la dignité de l'homme et de ses droits. Si la religion peut parfois être "l'opium du peuple", l'Evangile vécu et annoncé dans sa vérité est un éveilleur de peuples et avive le sens de la dignité humaine.

Dans la première ligne de participation à l'évolution et au développement du pays en relation étroite avec les Gouvernements, nous retrouvons les occupations traditionnelles de la

religieuse dans les hôpitaux et les écoles, mais réalisées de plus en plus souvent sous le régime de la nationalisation. Cette nouvelle situation fait de la religieuse une employée au même titre que les autres, et change profondément les relations qu'elle peut avoir tant avant le personnel qu'avec la population - et beaucoup voient de grands avantages à ce changement. On sent plus d'hésitation au sujet de la nationalisation des écoles que pour celle des hôpitaux, en raison de la mission éducatrice de l'Eglise et du droit des parents de choisir le type d'éducation qu'ils désirent pour leurs enfants.

Pendant une période vraisemblablement transitoire, mais d'une façon assez fréquente et intéressante, trouve un certain nombre de femmes missionnaires travaillant directement dans les services du Gouvernement et notamment au niveau des ministères de certains pays. Et cela dans les situations les plus diverses : Education, Santé publique, Artisanat, Jeunesse et Sports - ceci surtout dans la ligne de participation à la rééducation des jeunes délinquants.

Au plan de l'éveil social, on rencontre un certain nombre de religieuses dans les mass-media en Amérique Latine et en Asie, à la télévision; en Afrique, elles sont peut-être moins nombreuses, mais on les trouve aussi dans les programmes de radio, télévision, dans la presse. C'est un apostolat qui serait certainement à encourager et développer. Notons qu'aux Philippines une congrégation autochtone a orienté tout spécialement son apostolat vers les mass-média. En Amérique Latine comme aux Philippines, les religieuses participent activement aux mouvements de libération parmi les pauvres ou les ruraux, s'adressant plus spécialement aux femmes, éveillant leur conscience sociale afin qu'elles acceptent profondément l'engagement de leur mari, qu'elles continuent le travail familial et soient à même de soutenir et encourager les mouvements et d'y participer; Si en Afrique cet éveil des femmes, au moins dans les milieux ruraux, semble moins avancé, la religieuse est présentée à une prise de conscience par la femme africaine de ses droits à une position plus équitable dans la société.

Il est bien évident que dans tous ces mouvements les femmes du Tiers-Monde ont largement leur place; elles les organisent, les pensent, et c'est en collaboration avec elles que, là comme partout, les religieuses doivent travailler. Les congrégations autochtones se préoccupent aussi de ces problèmes et sont bien souvent plus à même que nous d'y répondre par leur compréhension spontanée et profonde de la mentalité et des réactions de la population. Là encore, une collaboration s'avère nécessaire et fructueuse. Elle est fréquemment acceptée et possible.

Je voudrais aussi faire remarquer que dans ces situations peut-être plus nouvelles, la religieuse, à laquelle on reprochait très souvent de s'occuper de préférence des malades et des enfants et de ne pas oser aborder les adultes, se trouve maintenant en pleine pâte humaine, affrontée à tous les grands courants qui agitent notre monde ; mouvements de libération, lutte et réflexion pour une parenté responsable, participation de plus en plus consciente de chaque homme à la vie politique du pays et bientôt du monde.

Nous avons signalé une deuxième ligne de force de l'évolution des activités féminines dans les pays de mission. S'il est un point commun à toutes les congrégations et pour tous les continents, c'est le développement des tâches pastorales. Depuis dix ans, le Brésil a confié

des paroisses à des communautés religieuses qui sont chargées de l'animation de la Paroisse de la préparation aux Sacrements, de certaines célébrations liturgiques, des enterrements, des mariages, des baptêmes, la communauté étant directement responsable vis-à-vis de l'Evêque. Et le prêtre qui passe régulièrement chaque semaine ou chaque quinzaine pour célébrer la messe vient en collaborateur et non en autorité. Par là se dessine la possibilité de voir l'autorité dans l'Eglise se transformer en un service, une autorité de relation. Et la communauté religieuse sera-t-elle plus capable de promouvoir ce type d'autorité que ne l'a été le clergé dans le passé? L'avenir seul nous le dira.

Il faut aussi signaler l'importance dans cette animation paroissiale de l'unité fraternelle dans la communauté elle-même, car c'est tout entière qu'elle est responsable de la construction de la communauté chrétienne paroissiale, et cela en tout premier lieu en vivant à son propre niveau les exigences de la fraternité.

Un autre point que je voudrais souligner et qui me paraît nouveau: les petites communautés proches des gens où les Soeurs ont des activités pastorales, sont une ancienne forme de la mission et en fait, la religieuse y retrouve bien souvent le type d'insertion des débuts. Ce qui, cependant, est nouveau, c'est la responsabilité confiée aux religieuses. Et cela se retrouve non seulement au niveau des paroisses, mais au niveau des diocèses, dans le cas de religieuses chargées de l'animation des catéchistes ou de la formation des militants d'Action catholique. Leur rôle ne se borne pas à une responsabilité d'organisation, d'animation, mais elles deviennent aussi guides spirituels dans les recollections ou les retraites qu'elles organisent seules. Et c'est alors que se pose la question des ministères dans l'Eglise, et de leur attribution exclusive aux hommes. Lorsqu'une religieuse curé de paroisse accomplit exactement le travail reconnu comme celui du diacre, pourquoi faut-il que l'Eglise lui refuse une reconnaissance officielle et peut-être sacramentelle, uniquement parce qu'elle est femme ?

Ce n'est pas seulement en Amérique Latine que des religieuses sont chargées de paroisses. Si c'est au Brésil que cette expérience a commencé, cela existe maintenant dans tous les continents développés ou en voie de développement, dans les jeunes chrétientés d'Afrique comme dans les plus anciennes chrétientés d'Europe. Ce n'est pas non plus le fait de quelques femmes plus ou moins douées ou plus ou moins prophétiques et en avance sur leur temps, c'est une véritable marée, qui avance doucement, sans bruit, sans idéologie, simplement parce que les circonstances le demandent et que les congrégations sentent la nécessité d'y répondre sans s'arrêter outre mesure à des problèmes de structures de congrégation ou de communauté.

Il est certain que de poser la question des ministères face à l'évolution de la femme rencontrera beaucoup de préjugés théologiques, traditionnels et psychologiques. Je pense cependant que c'est une étude que l'on ne peut éviter de faire et qui, quelle que soit la réponse qu'on y donne, amènera certainement une évolution dans la conception des ministères dans l'Eglise, spécialement des ministères laïcs et même du sacerdoce. C'est une question qui n'est certainement pas encore mûre et, sans aller jusqu'au problème du sacerdoce, il y a du chemin à faire pour que tout simplement la femme trouve sa place dans l'Eglise, dans les Eglises.

Une communication très intéressante a été faite à ce sujet par Mlle Barot, déléguée de l'Eglise réformée de France, responsable du département des relations internationales de la Fédération Protestante de France, et qui a été longtemps au Conseil des Eglises à Genève. Elle y faisait remarquer que si l'ordination de femmes pasteurs dans l'Eglise réformée ne posait pas les mêmes problèmes sacramentels que dans l'Eglise catholique, par contre le fait qu'une femme puisse être chef d'une communauté chrétienne, paroissiale par exemple, rencontre une difficulté théologique basée sur la Genèse à savoir que la femme ne peut avoir d'autorité sur l'homme. Et Mlle Barot continuait disant que, malgré l'ordination de quelques femmes dans les Eglises protestantes, les gros obstacles étaient d'ordre psychologique et sociologique tout autant que théologique. Les Anglicans tiennent une position moyenne, ayant des diaconesses et des femmes professeurs de théologie, mais ne désirent pas avancer trop vite dans le domaine du sacerdoce de la femme pour ne pas creuser trop profondément le fossé entre l'Eglise anglicane et l'Eglise catholique.

En terminant, je voudrais vous donner quelques-unes des conclusions ou voeux exprimés dans les carrefours à la fin de la Semaine. Comme je vous l'ai signalé déjà, vous constaterez qu'ils concernent le problème de la position de la femme dans l'Eglise.

Carrefour Afrique II A.

"Aspiration : tendre à réaliser l'équipe apostolique comprenant prêtres, religieux, religieuses, laïcs, autochtones, étrangers. Equipe où les hommes et les femmes se situent à égalité, élaborant un même projet missionnaire, participant ensemble aux décisions, vivant le partage dans la prière, dans la vie. Cette équipe apostolique, signe de la BONNE NOUVELLE, suscite des communautés chrétiennes.

Elle se doit d'être attentive à la vie, aux événements, qui sont appel à la créativité, qui requiert la participation de tous, hommes et femmes des différentes cultures. Cette équipe insérée dans l'Eglise locale, par son ouverture aux autres communautés chrétiennes et non chrétiennes, valorise l'universalité de l'Eglise..."

Carrefour Afrique II B

"Nous prenons conscience qu'il y a un changement à opérer au niveau des mentalités tant sur le plan des congrégations que sur le plan individuel. Les religieuses prennent conscience qu'elles sont ou pourraient être des "colonisées" par les hommes. Elles trouvent de plus en plus nécessaire la complémentarité dans un bon rapport de forces. Pour cela il faut que l'on pousse la formation des Soeurs dans tous les domaines : universitaire, théologique, spirituel et autres..."

Carrefour Asie

..."Etant donné le mouvement pour la libération de la femme qui s'étend de plus en plus dans les pays développés, les religieuses doivent aider les femmes à y participer, et à trouver les valeurs de la féminité dans leur propre culture..."

N.B. Toutes les résolutions ou suggestions qui suivent ont été relues à l'Assemblée et ap-
prouvées par elle.

Carrefour Monde islamique

- "1. Que toute réflexion théologique et spirituelle sur la femme soit intégrée dans une réflexion théologique d'ensemble, et ne soit pas traitée sur un mode ségrégatif ou d'opposition entre homme et femme.
- "2. Que la place de la femme dans l'Eglise soit définie dans un ensemble. Dans cette perspective, que la femme soit avec l'homme animatrice de la communauté chrétienne et coo-
pératrice des ministères aux différents niveaux de travail, de réflexion et de déci-
sion; et cela à tous les échelons : paroissial (conseil paroissial), diocésain (con-
seil dioc.) universel (dicastères et synodes). Que dans ce but on s'applique à donner
aux femmes une formation théologique adaptée.
- "3. Que l'on s'efforce de reconnaître la fonction essentielle et fondamentale de la femme
dans l'éducation de la foi et l'évangélisation, non seulement pour les enfants, mais
pour le monde des adultes.
- "4. Que cette même fonction soit reconnue pour associer la femme à la promotion de la paix
et de la justice dans le monde.
- "5. Que l'on se rende mieux compte que la promotion de la femme dans l'Eglise favorise l
la promotion de la femme dans le monde. Au contraire, le maintien de la femme en un
statut d'infériorité, de fait ou de droit, tend à légitimer des situations inaccepta-
bles pour la femme en certains pays.
- "6. Qu'hommes et femmes collaborent pour créer et entretenir une image saine, objective
et respectueuse de la femme dans l'opinion publique, de façon à assainir les mass-
media.
- "7. En vue de faire évoluer les mentalités dans l'Eglise, on propose :
 - a- de multiplier les femmes collaborant à la formation des ministres,
 - b- d'associer les femmes aux projets d'ordre pastoral,
 - c- de demander à l'Eglise de poser des actes qui manifestent une compréhension plus
large du rôle de la femme dans l'Eglise.

"8. Que les femmes soient associées plus largement à la préparation du Synode."

Carrefour Amérique Latine

- "1. Le Synode qui réfléchira sur l'évangélisation du monde devra souligner la co-respon-
sabilité de tous dans l'annonce de l'Evangile, sans discrimination de sexes.
- "2. Que les différents Secrétariats et Eglises travaillant la place et le rôle de la femme

soient attentifs aux recherches et conclusions des autres.

"3. Que les nominations des femmes aux diverses commissions centrales ou locales (des Eglises) se fassent après une large consultation féminine adaptée selon les cas et dans le respect des instances concernées.

"4 La fonction de Secrétaire de la Congrégation des Religieux ne pourrait-elle pas être confiée conjointement à un homme et à une femme ?"

Groupe d'expression anglaise

"La position actuelle des femmes dans les Eglises n'est pas cohérente avec les principes de justice et de liberté de ces Eglises.

Donc, nous, les participants à cette Réunion, demandons à toutes les Eglises de s'ouvrir à la pleine participation de femmes à tous les niveaux de responsabilité, dans le ministère et dans tous les organismes de consultation ou de décision.

Nous prions instamment tous les groupes de prendre des mesures concrètes pour répondre à cet appel."

Sr. Marie José Dor, sa
Sup. Gen.

*

RAPPORT REDIGE PAR LE REV. P. MAERTENS, CICM SUR LE COLLOQUE DE "PRO MUNDI VITA" 1973

Le thème du Colloque de "Pro Mundi Vita en Septembre 1973 était "LES NOUVELLES FORMES DE MINISTÈRES DANS LES COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES".

Le sens du colloque doit être situé dans le contexte d'une recherche faite autour des nouveaux ministères, dont les communautés chrétiennes actuelles ont besoin.

Comme point de départ quatre constations furent évoquées:

1. Dans plusieurs pays il y a une crise des ministères traditionnels dans l'Eglise, et surtout du sacerdoce. Le nombre de vocations sacerdotales diminue, l'image du prêtre dans le monde actuel changée, l'état sacerdotal est contesté. Les causes de cette crise sont diverses et multiples.
2. A cause de ce manque de ministres de type traditionnel, du manque de prêtres surtout, et pour répondre à de nouveaux besoins des communautés chrétiennes, de nouvelles formes de ministères se sont développées, d'anciennes formules ont été réadaptées. (Pensons aux catéchistes, aux animateurs de communauté, diacres, prêtres ouvriers, même à des ministres féminins). Le texte de St. Paul sur l'Esprit unique et la multiplicité des ministères est très bien adapté à la situation.
3. Pour plusieurs raisons, dont une des plus importantes est le déplacement d'accent opéré par Vatican II, les ministères sont plutôt interprétés comme des services dans les communautés chrétiennes, que comme des pouvoirs hiérarchiquement structurés.
4. Le dialogue Eglise-Monde oblige constamment les communautés chrétiennes à vivre simultanément la recherche commune de Dieu et service de l'homme; ce qui veut dire que les ministères dans l'Eglise sont aussi des services à l'humanité, au monde entier. Il y a une grande variété de communautés humaines .. et c'est en fonction de ces communautés et au service d'elles que de nouveaux ministères devront être créés.

Au cours du colloque il y a eu:

- des exposés plutôt dogmatiques, théologiques (idées maîtresses...etc.)
- des exposés décrivant des situations particulières et les expériences faites. Ces situations et ces expériences ont appelé aussi une justification ou une interprétation théologique.
- des groupes de travail qui ont essayé de formuler des propositions et des constations.

1. Les bases théologiques (de cette recherche)

- a) Quel est le ministère de l'Eglise et comment l'Eglise (i.e. l'ensemble) des chrétiens peut-il s'acquitter de ce ministère qui lui revient au service de la Bonne Nouvelle en ce monde?

Le ministère de l'Eglise est toute la mission que le Christ lui a confiée, aussi bien à l'intérieur de l'Eglise, parmi les croyants, qu'envers le monde.

- b) Le ministère (cette mission confiée par le Christ à l'Eglise) est porté solidairement par tous les chrétiens.

Antérieurement le ministère ordonné était le ministère à qui seul revenait la responsabilité du ministère de l'Eglise. Tout autre ministère était participation ou suppléance à celui-là.

Maintenant on souligne plutôt la responsabilité solidaire quoique diversifiée de tous les chrétiens à l'égard du ministère de l'Eglise. St Paul dit: "à chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun" (1 Cor 12,7) ... à d'autres d'être apôtres, à d'autres d'être prophètes ... ou bien pasteurs et docteurs.. organisant ainsi les saints pour l'oeuvre du ministère, en vue de la construction du corps du Christ (Eph. 4, 11-11).

Les ministères sont donc des services, relativement circonscrits et durables, aussi divers que les besoins de la présence de l'Eglise à l'ensemble de la réalité humaine: par exemple: guérir, partager les biens, consoler, enseigner, évangéliser, présider. Chaque ministère a pour fondement un charisme, y compris le ministère ordonné. L'ordre dans l'Eglise repose ainsi sur l'Esprit Saint; l'Eglise est un ensemble de membres divers collaborant au bien de l'ensemble.

Quelques conclusions:

- pas de responsabilité unique du ministère ordonné
- les autres ministères ne sont pas des participations ou des suppléances du ministère ordonné
- les autres ministères n'ont pas besoin d'être reconnus par le ministère ordonné
- association des chrétiens à la pastorale sacramentelle, par exemple: préparation au mariage, baptême, enterrement.

Donc la diminution du clergé n'est pas le premier motif de la redistribution des ministères. L'histoire montre que l'ordre presbytéral a tendu très tôt à absorber la totalité des ministères. Il est temps de rendre aux laïcs les charges auxquelles ils "ont droit" et pour lesquelles ils ont "le charisme". Il y a donc des ministères à exercer par les chrétiens, qui sont conférés sans ordination et qui sont nécessaires à la vie de l'Eglise et non pas dans le but de secourir le clergé.

- c) Les ministères dans l'Eglise doivent être déterminés et élaborés à partir d'une Eglise, d'une communauté où tous les chrétiens sont responsables solidairement, quoique diversément, de la construction de l'Eglise-Communauté.

Le prêtre n'est pas doté d'un ministère existant sur lui-même, indépendant de la situation et de la construction de l'Eglise. Ensemble avec les autres ministères, son ministère ordonné est dirigé vers la construction de la communauté.

Ainsi on favorise le passage d'une Eglise reposant massivement sur le clergé à une Eglise reposant sur l'ensemble des chrétiens selon la diversité de leurs ministères. Et ceci en prenant en considération à priori le service de l'évangile dans le monde. Ce n'est donc pas à partir des ministères préconçus, fixes, par exemple adaptés à des temps révolus, qu'une Eglise, une communauté se construit, mais la construction d'une communauté ecclésiale se fera par l'ensemble des membres de la communauté, dont plusieurs, dotés de charismes particuliers, se mettront au service de cette communauté, pour répondre à ses besoins, c'est à dire: les ministères se définissent à partir des besoins de la communauté.

d) Le ministère ordonné, presbytéral, épiscopal.

Le caractère du ministère ordonné serait le charisme de la conduite de la communauté. Sans le ministre ordonné il n'y a pas d'Eglise rassemblée en état de célébrer sacramentellement son union avec le Christ; en cela consistent la réalité et la nécessité du "pouvoir sacerdotal"; en la présidence à la construction de l'Eglise.

e) Dans le choix des ministres et la détermination de leur état de vie, l'objet du ministère tend à redevenir déterminant.

- les derniers siècles, la théologie catholique a souvent vu dans l'ordination d'un prêtre, avant tout, la consécration de la personne du prêtre. Maintenant on redonne la priorité à l'objet du ministère, on voit d'abord le don du charisme en vue de recueillir un office pour le bien de la communauté.

- Quelques conséquences

1. Il est plus normal que la communauté fasse appel à des "viri probati" aptes, sortis de la communauté même, plutôt qu'à des jeunes volontaires qui expriment le désir et qui souvent n'appartiennent même pas à la communauté.
2. C'est à partir du contenu du ministère que l'on essayera de déterminer les normes de son exercice et par quelles personnes?

Quelques problèmes furent soulevés:

- a. L'ordination pour un temps limité devrait être vue en rapport avec les besoins de la communauté.
- b. La loi du célibat.
Le célibat des prêtres "est imposé par une loi dans l'Eglise Latine". Ni la Foi ni l'Ecriture n'imposent rien à cet égard.
L'ordination de prêtres mariés a été refusée par le dernier Synode. Même la pratique actuelle de quitter le ministère en cas de mariage, relève non de la doctrine mais d'un jugement pastoral délicat. Il n'y a pas d'obstacle dogmatique à une réintégration dans le ministère si les conditions favorables sont réunies.

c. L'accès des femmes aux ministères

Les restrictions apportées aux activités des femmes dans l'Eglise ne proviennent pas de déterminations dogmatiques, mais de représentations socio-culturelles religieusement colorées.

La thèse selon laquelle le droit divin ne s'oppose pas à l'accès des femmes au presbytérat ou à l'épiscopat a désormais droit de cité dans la théologie catholique. (voir la Conférence d'Odette d'Ursel: les femmes dans le ministère).

N.B. Les exposés théologiques ont été donnés surtout par: P. LEGRAND, MOINGT, et PESCH.

2. Les situations et les expériences

La plupart des exposés décrivent de situations concrètes dans les Eglises locales: les problèmes des ministères sont exposés ainsi que des tentatives de création de ministères répondant aux besoins de ces communautés.

a. Les Eglises locales d'Amérique latine et d'Afrique.

Le grand manque de prêtres a été souvent à l'origine de la création et de la recherche de ces nouveaux ministères.

Un des documents donne des informations très intéressantes sur l'évolution récente des vocations et des ordinations sacerdotales. La vraie raison de confier des charges aux laïcs non-ordonnés, c'est d'augmenter chez eux: la prise de conscience et l'exercice de leurs responsabilités à l'égard de l'évangile et de l'église. Des communautés se forment partout, des communautés de types divers. Il n'est pas bon que ces communautés se laissent administrer passivement par un corps de fonctionnaires spécialisés. Plus nombreux seront les fidèles à remplir les responsabilités qu'ils sont capables d'assumer, plus grande sera la vitalité de la communauté, plus efficace aussi sa mission. S'il est vrai que les prêtres manquent, le Saint-Esprit ne manque pas néanmoins d'inspirer à de nombreux fidèles, sous des formes variées, le désir de travailler au service de l'évangile dans tel ou tel domaine.

Plus disparaissent les traditions qui soutenaient un certain type de christianisme sociologique, plus se fait sentir la nécessité de créer un réseau diversifié de responsables et d'animateurs capables d'aider les autres à vivre la vie chrétienne selon la conscience qu'ils ont.

Ainsi, Mgr Van Cauwelaert donne un exposé sur la formation des différents types de catéchistes.

P. Baumeler: Lay Ministry in Rural Missions

J. Van Renterghem: Va-t-on attendre que tous les missionnaires soient expulsés?

D. Delanote: Formation des animateurs de communautés chrétiennes à Kinshasa.

J.A. Rich: Lay Leadership and Christian community

M. Singleton: The "peasant Priesthood"
 J. Marins: Basic Christian community
 J. Knight: From the ground up
 C. Palmes: Communautés ecclésiales de base et leaders religieux en Amérique Latine
 Mgr. L. Proano: Evolution des formes traditionnelles du ministère
 Card. Malula: Lay Ministries.

b. Dans les églises locales d'Europe et d'Amérique

1. L'intervention de Mgr Riobé à l'Assemblée plénière de l'Episcopat français en Octobre 1972.
 Il pose le problème du ministère du prêtre dans les diocèses français. Il dit :
 il est grand temps d'envisager de nouvelles manières d'exercer le ministère pres-
 bytéral.
 Pourquoi ce ministère ne serait-il pas exercé par un membre de la communauté, chois
 par elle, préparé à cette tâche, ordonné et envoyé par l'évêque.
2. Le Chanoine Moss de l'Eglise anglicane parle de la formation de ministres paroissiaux auxiliaires.
3. Odette d'Ursel donne un exposé sur l'insertion des femmes dans les ministères de l'Eglise.

3. Les propositions et les énoncés émanant des groupes de travail

Un essai a été tenté pour arriver à un consensus général sur quelques points, quelques propositions, mais par manque de temps d'une part et le danger de niveler les diverses opinions des groupes, on a préféré publier les propositions des différents groupes.

Voici quelques résolutions ou propositions des groupes de travail:

GROUPE FRANCAIS I

1. Un signe des temps est la multiplication de nouvelles formes de communautés chrétiennes, surtout dans le Tiers-Monde, comme en ont témoigné plusieurs membres de notre groupe. Signalons entre autres des communautés rurales isolées au Mexique, dans l'Equateur, au Brésil, au Zaïre, qui sont arrivées à un degré remarquable de maturité; des paroisses ou quartiers urbains prises en charge par des fraternités de religieuses au Brésil; des communautés de religieuses contemplatives et actives dont le degré d'évolution religieuse et communautaire appelle une liturgie adaptée à leurs besoins etc.

De telles communautés ne deviennent pleinement chrétiennes que si elles peuvent fonctionner comme communautés eucharistiques qui, dans la communion avec l'Eglise universelle, jouissent de leur autonomie culturelle.

Par l'Eucharistie, la communauté s'acquiesce de sa fonction d'adoration, en réponse à la convocation du Seigneur, exprime et renforce l'unité de ses membres et leur engagement au service du monde.

Pour que cette vie eucharistique se traduise en service authentique, il est nécessaire que ces communautés restaurent ou créent une diversité de ministères en fonction des besoins ressentis par la communauté pour se construire, de l'exigence de vivre et d'exprimer la foi, entre autres par la liturgie, dans son propre cadre culturel, des appels que l'Esprit leur adresse à travers les milieux humains où elles sont insérées.

2. Pour accélérer la promotion des ministères nous souhaitons:

- a. qu'une plus grande liberté soit laissée aux évêques pour faire face aux besoins spécifiques de leurs communautés et que les évêques, de leur côté, prennent toutes les initiatives en leur pouvoir.
- b. que les organismes de financement donnent la priorité aux programmes de formation des ministres.
- c. Qu'un bureau de recherche et de communication soit créé au sein de PMV pour informer les responsables de l'Eglise sur les expériences en cours dans le monde.
- d. Comme la question du ministre ou du président de l'Eucharistie fait problème, que ce problème soit étudié par un groupe restreint de spécialistes (théologiens, exégètes de diverses tendances) assisté de pasteurs et laïcs qualifiés.
- e. Qu'on suggère aux évêques une série d'initiative concernant les ministères immédiatement réalisables.

GROUPE FRANCAIS II.

3. L'accélération des changements en cours, la prise de conscience croissante (grâce à l'information moderne) de l'existence d'un climat conflictuel ainsi que la "ungleichzeitige gleichzeitigkeit" (la coexistence de plusieurs phases historiques) sont à l'origine d'une intensification des conflits.

Il en résulte que les communautés chrétiennes sont appelées à trouver de nouveaux ministères de conciliation.

- a. Ainsi il y aurait à reconnaître comme de vrais ministres, des chrétiens engagés dans des actions pour la paix, la justice, la communication, les contacts inter-religion, etc.
- b. Quant aux communautés chrétiennes elles-mêmes, il paraît urgent:
 - de faire usage des conseils pastoraux existants comme lieu de concertation;
 - d'instituer des ministères de conciliation intra-ecclésiale. Nous pensons p.ex. aux suggestions suivantes: a- des commissions d'arbitrage à créer; b- l'institution d'un "ombudsman".

4. Propositions:

1. Compte tenu de situations pastorales concrètes de plus en plus nombreuses où le besoin de présidents d'Eucharistie se fait péniblement sentir,
 - compte tenu du fait qu'il y a de nombreuses communautés qui sont préparées pour qu'un de leurs responsables soit habilité à présider la célébration eucharistique
 - constatant que beaucoup de communautés veulent éviter que le monopole des ministères soit concentré dans une seule personne et que les croyants désirent que soit évitée une forme de ministère qui oppose les ministres aux autres croyants,
 - considérant que le renouveau des recherches exégétiques et théologiques permet de réexaminer le lien très étroit établi entre la présidence d'une assemblée eucharistique locale et la responsabilité globale de l'Eglise,
2. nous demandons avec instance qu'on prenne en considération la proposition suivante:

de permettre à des chrétiens responsables dans les communautés de présider l'eucharistie aux conditions suivantes:

 - 1° qu'ils soient acceptés par la communauté et par les responsables de l'Eglise ;
 - 2° qu'ils reçoivent la faculté de présider l'eucharistie dans et pour des communautés particulières ;
 - 3° que la charge soit conférée pour une assez longue durée et exercée avec régularité ;
 - 4° qu'elle soit assumée en co-responsabilité avec ceux qui exercent d'autres charges dans la communauté.

Nous proposons 1° que cette présidence puisse être confiée à toute personne dont les aptitudes soient reconnues par la communauté et les responsables de l'Eglise;

2° et que l'institution de ces présidents se fasse à travers des signes adaptés aux divers contextes socio-culturels.
3. Nous demandons que les questions théologiques, pastorales, socio-culturelles et autres suscitées par cette proposition soient approfondies sans tarder afin que des décisions puissent être prises dans des détails adaptés aux urgences pastorales.

Recommandation:

Etant donné la diversité des situations il y aurait :

- 1° à tirer parti de toutes les possibilités ouvertes dès à présent par le droit canonique;
- 2° à prévoir les aménagements juridiques qui rendraient un pluralisme des ministères pleinement assumée par l'Eglise.

5. CARREFOUR IV

Nous reconnaissons que l'Eglise de Dieu a besoin d'un ministère ordonné: un ministère de lien et de communication entre les communautés; elle a également besoin d'un ministère qui veille à la construction de l'Eglise dans telle société et telle culture déterminée. Cela en collaboration avec les autres chrétiens, eux aussi responsables de cette construction selon la diversité de leurs vocations et ministères.

Ce ministère de lien et de présidence permet aux chrétiens d'expérimenter qu'ils ne se rassemblent pas en leur propre nom comme dans un club, et qu'ils sont non seulement rassemblés mais aussi envoyés au nom de Jésus Christ.

Nous attendons des instances chargées de veiller à l'unité et à la vitalité de toutes les églises (Rome, conf. episc.; curies diocésaines) qu'elles encouragent la créativité des églises locales préoccupées d'être, avec discernement, la présence authentique de l'Eglise de Dieu dans telle société et telle culture déterminées.

En effet, depuis la Pentecôte, c'est dans sa propre langue que chacun doit entendre la Bonne Nouvelle, la partager, et rendre grâce à Dieu.

A cause de cela l'Eglise ne peut pas se considérer seulement comme envoyée au monde extérieur, parce qu'elle est le monde réel des hommes pour autant qu'ils sont à l'écoute de la Parole de Dieu et se mettent à vivre en communion avec lui.

En ce sens il serait utile d'étudier comment les autres unités sociales, les églises, les sectes, résolvent le problème de leur structuration selon leur contexte socio-culturel. Leurs échecs et leurs réussites peuvent nous inspirer dans notre créativité.

Groupe Hommes et Femmes issu de la réunion du lundi soir.

A l'heure où les femmes s'affirment en tant que personnes dans la société, l'Eglise se doit ~~tant~~ pour sa mission que pour son ~~développement~~ de tenir compte de cette évolution.

Nous demandons que soient supprimées les discriminations de fait et de droit, qui sont devenues incompatibles avec les principes humains et évangéliques de justice et de liberté.

Nous nous sommes réjouis de la prise de conscience des évêques réunis en Synode, demandant que les femmes participent pleinement à la vie de l'Eglise et de la société.

Cependant nous savons l'impression très défavorable produite par les instructions qui, d'emblée, restreignent la liberté de la recherche au sein de la récente commission mixte issue du Synode et chargée d'étudier la fonction de la femme dans la société et dans l'Eglise".

Nous espérons que l'indispensable collaboration entre les hommes et les femmes, à tous les niveaux y compris celui des ministères, deviendra une réalité dans l'ensemble de la vie de l'Eglise.

Semblable collaboration n'est possible que si on veille à assurer à tous les stades de la vie une formation pratique et théorique qui prépare à l'interdépendance et la réciprocité entre les hommes et les femmes et si l'on élimine les préjugés mutuels en ce domaine.

DOCUMENTS of the PRO MUNDI COLLOQUIUM 1973: "New Forms of Ministry in Christian Communities" available at SEDOS

<u>Code No.</u>	<u>Title of Document</u> (number of pages in brackets)
4.1041	Programme of the Colloquium.. (19)
4.1042	Questions for the Participants. (4)
4.1098	Present-day thinking on new forms of ministry, by Canon Basil Moss. (6)
4.1097	Introduction, by J Kerkhofs, SJ. (4)
4.1099	Some Major Trends influencing New Forms of Ministry in the United States, by Richard L. Rashke, SVD. (19)
4.1084	Formes de ministères dans l'Eglise du Chili, by Renato Poblete. Document 6. (5)
4.1085	Un Nouveau Type de Prêtre, by Dom Tiago G. Cloin. (10) Document 7.
4.1086	The Role of Woman in New Forms of Ministry, by Agnes Cunningham. Document 8. (13)
4.1087	Changing Attitudes toward Ministry (A case study), by Richard Raschke, SVD. Document 9. (14)
4.1043	The Ordination of the Lay People to Ministries in the Church, by Msgr. Jan Van Cauwelaert. Document 10. (6)
4.1044	Formation des animateurs de communautés chrétiennes. Deuxième Année de Formation 1972-73. Aperçu Général des Activités, dans l'Archidiocèse de Kinshasa, by P.D. Delanote. Document 11. (6)
4.1045	Lay Leadership and Christian Community, by J. A. Rich, MM. Document.12. (8)
4.1046	The 'Peasant Priesthood', by M. Singleton, PA. Document 13. (5)
4.1047	Basic Christian Community, by José Marins. Document 14. (6)
4.1100	Leadership, by M.F. Rott - Perrin Jassy. Document 15. (6)
4.1101	Vision and Implementation, by M.F. Rott - Perrin Jassy. Document 16 (18)
4.1102	From the Ground Up, by Jim Knight, SVD. Document 17. (15)

<u>Code No.</u>	<u>Title of Document</u> (number of pages in brackets)
4.1103	Communautés ecclésiales de base et leaders religieux en Amérique Latine, by <u>Charles Palmés</u> . Document 18. (7)
4.1104	Evolution des formes traditionnelles du ministère, by Msgr. Leonidas E. Proño. Document 19. (5)
4.1105	Les femmes dans le ministère, by Odette d'Ursel. Document 20. (14)
4.1106	Informations sur l'évolution récente des vocations et des ordinations sacerdotales (Eglise Catholique), by J. Kerkhofs, SJ. Document 21. (13)
4.1107	Les ministères. Essai de bilan des grandes lignes de recherche en théologie catholique, by Hervé lagrand, OP. Document 22. (14)
4.1108	Comunidades de base en el altiplano boliviano - hacia una iglesia aymara, by Msn. Adhemar Esquivel. Document 23. (8)
3.1109	Les Ministères Laïcs, by Cardinal J.S. Malula. Document 24. (2)
4.1110	Statements approved by the 43rd International Week of Missiology of Louvain (21-24.8.1973): Liberty and Responsibility of Women in the Mission, by J. Masson, SJ. Document 25. (2)
4.1111	Algunas reflexiones sobre el conjunto del problema, by José M. Castillo. Document 26. (5)

EXECUTIVE COMMITTEE - 31 -10 - 1973

A meeting of the Executive Committee of SEDCS will be held at the Secretariat, Via dei Verbiti, 1 on Friday, November 9, 1973 at 16.00 with the following agenda:

1. Review of job specification of the vacant post of Secretary and English Group Assistant.
2. Financial statement and guidelines for 1974 Budget.
3. Other matters.

Sincerely yours,

Fr. Benjamin Tonna
Executive Secretary